

Timmins a été qualifiée de zone de marasme et la situation n'y diffère pas de celle qui règne à Kirkland-Lake, bien qu'elle ait changé considérablement depuis la hausse enregistrée à la bourse. Certains disent que Timmins n'aura pas de fonderie, mais je puis vous assurer que les gens de la région de Timmins ne continueront pas à exploiter les mines de Texas Gulf et d'exporter le produit aux États-Unis. Nous voulons retirer des gains égaux à ceux que touchent d'autres régions, ce qui n'est pas le cas à Kirkland-Lake. Quiconque n'est pas complètement aveugle, a visité la région et constate l'état de choses qui y règne, n'est pas en droit de vouloir qu'on en fasse un autre Cobalt.

Dans les villes et villages du nord de l'Ontario et du Québec, les gens doivent fournir eux-mêmes des services publics améliorés tels que routes, égouts, trottoirs, police et pompiers. Les gens de ces régions ont toujours payé eux-mêmes jusqu'ici pour créer et entretenir les services et ils ont droit à une aide pour l'entretien de cet équipement social, surtout en l'absence d'industrie. D'autres pays comme la Suède ont réussi à discuter certaines initiatives dans ce domaine en choisissant l'emplacement des industries. Ainsi, le pays a pu planifier son économie.

Vous savez qu'en se promenant en automobile dans la région de Toronto, monsieur le président, on constate que les nombreuses usines qui viennent d'y surgir depuis un mois exigent une vigoureuse expansion de leur équipement social et que cette expansion de l'industrie entraînera une expansion correspondante du transport. Ces problèmes sont toujours aggravés par l'augmentation des emplacements industriels dans une région.

Qui a fourni les fonds pour l'aménagement d'Elliot-Lake? Le gouvernement fédéral a fourni 90 millions en espèces ou en exemptions fiscales pour les sociétés minières pendant une période de trois ans. Certaines de ces compagnies n'ont pas même consacré un seul sou à l'aménagement de la région. Le gouvernement canadien a fourni les fonds pour construire ces usines. L'affaire ne s'est pas révélée rentable, du moins pour les mineurs. Ils ont dépensé leurs économies, ont travaillé pendant quelques années, puis ont déménagé après avoir tout perdu l'argent investi. Le ministère du Travail et le ministère de l'Industrie en ont-ils tenu compte?

Le ministre de l'Industrie et le ministre du Travail sont très conscients des circonstances existant aux alentours de ces régions minières, et tous leurs hauts fonctionnaires connaissent la situation. Je veux parler des régions proches de Renfrew, de la tête des Lacs, surtout autour de Port-Arthur, ainsi que d'autres régions mises en valeur dans le Nord en raison d'une abondance de produits

primaires, utilisés par l'industrie forestière ou l'industrie minière.

Si nous voulons résoudre ce problème qui va s'aggravant, il faut le faire maintenant et non attendre 150 ans, comme l'ont fait les provinces Maritimes. Je préviens tout de suite la Chambre que si l'on entend adopter cette mesure législative d'ici le 1<sup>er</sup> juillet sans songer aux régions dont j'ai parlé, j'es-saierai par tous les moyens de retarder le congé d'au moins un mois. Les habitants de l'Ontario septentrional s'inquiètent et estiment qu'on devrait prendre des mesures pour que leur situation soit au moins égale à celle des habitants des autres régions.

D'ici deux ans, il ne restera plus de mines d'or dans le nord de l'Ontario. Le ministre ne peut certes dire que ce fait ne l'intéresse pas. L'État canadien a déboursé dix millions par an pour aider l'industrie des mines d'or dans les collectivités du Nord. Faudra-t-il maintenant les abandonner? Si telle est l'attitude du gouvernement, il ne s'occupe que de l'intérêt financier de l'industrie des mines d'or, des actionnaires et des autres associés à cette entreprise, et il ne tient pas compte des intérêts des gens qui travaillent dans cette industrie. Le gouvernement est-il disposé à l'affirmer?

Si on n'est pas prêt à le faire, je propose qu'on effectue des changements afin que ces régions du Nord de l'Ontario puissent être désignées comme zones de marasme, régions de croissance lente, régions de misère ou régions désignées. Qu'on les appelle comme on veut, mais qu'elles reçoivent de l'aide au lieu d'être condamnées à souffrir par l'attitude de ce gouvernement. Elles recevraient au moins le traitement qu'on accorde à d'autres collectivités plus avantagées.

Si le gouvernement adoptait l'attitude que je propose, j'imagine qu'il pourrait ne pas lui en coûter un sou vaillant, car je ne connais pas d'industrie qui soit allée s'installer dans les régions désignées de Timmins et de Rouyn, mais je sais pertinemment que plusieurs industries voudront s'établir dans la région de Timiskaming, quand elle deviendra région désignée, alors qu'elles pourront profiter de la situation. Certes, le ministre est assez juste pour accorder aux habitants de Timiskaming l'occasion d'avoir une usine de pâte à papier ou une autre entreprise régionale. Il peut le permettre en les traitant de la même façon que les habitants des régions qui seront désignées.

Le programme qu'expose le ministre n'est pas juste, car les critères établis par le ministre du Travail ne suffisent pas pour faire entrer en ligne de compte les régions de croissance lente qui, il y a quelques années, se développaient assez rapidement, mais ont commencé ensuite à périr. Je ne prétendrais